



**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 6 Avril 2021 à 19 h 30**

Étaient présents : Mrs DELHOUME- BON – DUMAND - GARDAIS – GOUINEAUD - LESSEUR – MIMOL - ROUX et Mmes AUTANT – ERABLE – LUCAS - MAZET – MESLAND – REMY

Excusée: Mme DE KERROS (pouvoir à M. DELHOUME)

M. MIMOL Jean-Claude a été nommé secrétaire de séance.

1/ Modification des statuts de la CDA de Saintes liée à la compétence « Tourisme »

Le 1^{er} mars dernier, les élus communautaires ont délibéré sur la modification des statuts de la CDA compétence « Tourisme » afin de permettre à l'Agglomération de Saintes de participer au financement d'équipements fluviaux à vocation touristique dans le cadre du contrat « Fleuve Charente » porté par le Département de la Charente-Maritime.

La modification consiste à remplacer l'article actuel 6-III-1°) tourisme en ajoutant la deuxième énumération

- « Aménagement, mise en valeur et gestion de l'Aqueduc gallo-romain
- **Participation financière à la création, à la reconstruction, au renforcement et à l'extension d'équipements fluviaux à vocation touristique dans le cadre du contrat de Fleuve Charente**
- Gestion d'un office de tourisme communautaire
- Définition et mise en œuvre d'un schéma de développement touristique
- Organisation d'animations touristiques : les Echappées Rurales, la fête du Fleuve »

Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal d'approuver les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes telles que présentées ci-dessus, avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2021 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes susvisées.

2/ Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par la Trésorier à la Perception Saintes et Banlieue Municipale pour lesquels il a été demandé l'admission en non-valeur,

Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de M. Le Maire, et après en avoir délibéré :

- ADMET en non-valeur les titres de recettes dont le montant s'élèvent à 566,67 €,
- PRÉCISE que les crédits budgétaires seront ouverts sur le budget de l'exercice 2021 à l'article 6542,
- AUTORISE M. Le Maire à émettre le mandat correspondant.

3/ Désignation d'un élu à l'inclusion numérique

La CDA demande aux communes membres de procéder à la désignation d'un élu à l'inclusion numérique au sein de chaque conseil Municipal.

C'est Madame Isabelle ERABLE qui est désignée pour Pessines.

4/ Examen et vote du Compte de Gestion 2020 – Commune

Vu le rapport de M. Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE le Compte de Gestion 2020 de Mme DEZALAY, Comptable après examen des opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

5/ Vote du Compte Administratif 2020 – Commune

Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête les comptes ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu	186 049,00 €
	Réalisé	186 366,60 €
	Restes à réaliser	3 860,00 €

Recettes	Prévu	186 049,00 €
	Réalisé	193 946,20 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	426 582,00 €
	Réalisé	392 873,70 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	426 582,00 €
	Réalisé	471 568,71 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	7 579,60 €
Fonctionnement	78 695,01 €
Résultat global	86 274,61 €

6/ Examen et vote du Compte de Gestion 2020 Lotissement « La Faurie »

Vu le rapport de M. Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE le Compte de Gestion du lotissement « La Faurie » pour l'exercice 2020 de Mme DEZALAY, Comptable après examen des opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

7/ Vote du Compte Administratif 2020 – Lotissement « La Faurie »

Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête les comptes ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu	47 300,00 €
	Réalisé	42 965,82 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	47 300,00 €
	Réalisé	47 293,62 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	40 800,00 €
	Réalisé	36 167,88 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	40 800,00 €
	Réalisé	36 167,88 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	4 327,80 €
Fonctionnement	00,00 €
Résultat global	4 327,80 €

8/ Examen et vote du Compte de Gestion 2020 Lotissement « Le Champ Fleuri »

Vu le rapport de M. Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE le Compte de Gestion du lotissement « Le Champ Fleuri » pour l'exercice 2020 de Mme DEZALAY, Comptable après examen des opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

9/ Vote du Compte Administratif 2020 – Lotissement « Le champ Fleuri »

Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête les comptes ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu	11 500,00 €
	Réalisé	00,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	11 500,00 €
	Réalisé	11 500,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	11 500,00 €
	Réalisé	00,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	11 500,00 €
	Réalisé	00,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	11 500,00 €
Fonctionnement	00,00 €
Résultat global	11 500,00 €

10/ Examen et vote du Compte de Gestion 2020 - Régie « Panneaux photovoltaïques »

Vu le rapport de M. Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE le Compte de Gestion de la Régie « Panneaux Photovoltaïques » pour l'exercice 2020 de Mme DEZALAY, Comptable après examen des opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

11/ Vote du Compte Administratif 2020 – Régie « Panneaux Photovoltaïques »

Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête les comptes ainsi :

Investissement

Dépenses	Prévu	12 000,00 €
	Réalisé	5 120,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	12 000,00 €
	Réalisé	12 000,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	800,00 €
	Réalisé	656,15 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Recettes	Prévu	800,00 €
	Réalisé	00,00 €
	Restes à réaliser	00,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	6 180,00 €
Fonctionnement	- 656,15 €
Résultat global	6 223,85 €

12/ Informations diverses

a) La Commission Communales des Finances s'est réunie le 29 mars 2021.

b) réunion le jeudi 22 avril avec M. BEZIAUD (Département), Mme CARDELL (CDA) et Mrs LESSEUR et DELHOUME à la Mairie pour les travaux « rue St Gilles ».

c) Intervention M. MIMOL

Participation en visio à une réunion de Eau 17 sur les captages d'eaux douces et du Syndicat Mixte Charente-Aval sur lutte contre les ragondins.

d) Intervention de M. LESSEUR

Réception de la proposition pour 2 algéco pour permettre l'agrandissement du Lycée pour un montant de 20 650,00 € HT (pour 2 modules représentant 30 m² + chauffage) Livraison avec une grue de 70 tonnes

e) Intervention Mme MESLAND

Pas de réponse pour l'instant pour les demandes d'emprunt

Continuité de la prise de rendez-vous pour la vaccination covid.

f) Mme REMY intervient en ce qui concerne des plaintes « rue des Châtaigniers » pour des chiens qui aboient

La séance est levée à 21 h 10.

Vu par Nous, Maire de la Commune de PESSINES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

En Mairie, le 09/04/2021



Le Maire,